



7 septembre 2017

## **Nouveau parking couvert à l'hôpital du Sion**

**(IVS).- Le Conseil d'Etat et l'Hôpital du Valais préparent l'agrandissement futur de l'hôpital de Sion. La construction prochaine d'un parking couvert sur le site de Sion permettra de libérer la surface nécessaire à l'extension du site hospitalier. Le Grand Conseil doit se prononcer en novembre sur l'octroi d'un cautionnement de 27 millions de francs pour la construction du nouveau parking.**

Décidé en 2014 par le Conseil d'Etat, le regroupement de l'activité opératoire du Centre hospitalier du Valais romand (CHVR) à l'hôpital de Sion implique l'extension du bâtiment actuel. L'agrandissement empiètera sur une partie du parking existant. Afin que l'hôpital continue de disposer de suffisamment de places de parc compte tenu de sa mission, de son emplacement, de sa taille et de l'arrivée future du campus santé, la construction d'un parking couvert de 1'138 places est prévue. A terme, l'hôpital de Sion comptera plus de 1'500 places de parc.

Le Conseil d'Etat invite le Parlement à se prononcer sur un cautionnement de 27 millions de francs en vue de la construction du nouveau parking. Celui-ci se situera en bordure de l'avenue du Grand-Champsec sur des parcelles occupées actuellement par des places réservées aux employés de l'Hôpital du Valais. Afin de garantir un nombre de places de parc suffisant pendant la durée des travaux, un parking sera proposé à côté du tennis de Valère sur le site des Echutes.

Les travaux de construction débuteront début 2018. Le nouveau parking sera à disposition des usagers fin 2019.

Parallèlement, les études détaillées pour l'agrandissement de l'hôpital de Sion ainsi que de celui de Brigue et de son parking souterrain se poursuivent. Les devis définitifs devraient être disponibles fin 2018.

### **Personnes de contact :**

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80**
- **Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83**

